

# Une aide pour ne pas rester seul face à Alzheimer



Un point d'information a été organisé au Carrefour-Contact. © Photo ph P. v.

Aider les autres, aider celles et ceux qui connaissent et fréquentent des malades atteints de la maladie d'Alzheimer, voilà l'enjeu de la mission que s'est fixée le Pavillon de la mutualité, en créant l'association « Aide aux aidants ». L'association regroupe des personnes prêtes à partager le quotidien d'un particulier ayant un proche qui a été diagnostiqué malade d'Alzheimer.

Actuellement, un grand nombre de malades restent le plus longtemps possible à domicile, par choix ou non (manque de places en accueil de jour, hébergement temporaire, Ehpad, coût). Leurs proches se retrouvent ainsi souvent confrontés à une prise en charge quotidienne, parfois pendant des années, jusqu'à un stade avancé de la maladie.

Cette association, relevant de la loi de 1901, a pour objectif d'assurer aux aidants un « répit », pour prévenir l'épuisement. Elle contribue à répondre aux demandes et attentes d'aidants désireux de rompre leur isolement géographique et relationnel. L'idée est de leur permettre de « souffler » quelques heures par semaine, d'avoir un peu de temps libre, de sortir de chez eux, de renouer des relations sociales ou encore de reprendre une activité de loisir. Le bénévole représente également une présence, une compagnie, quelqu'un avec qui échanger.

Une formation assurée

Dans cette mission d'accompagnement et de soutien, liée à la spécificité de la maladie d'Alzheimer, Aides aux aidants propose une formation à toute personne souhaitant s'investir. Le bénévole, formé pour cette mission, sera affecté au plus proche de son domicile, en fonction des besoins.

En Médoc, Florence Nauzères et Sandrine Moreau représentent l'antenne de Lesparre. Une permanence d'information a déjà eu lieu au Carrefour-Contact de Carcans.

**Pierre Vallade**

Plus de renseignements au 05 57 81 24 79 ou à l'antenne de Lesparre, au bâtiment externe de la clinique mutualiste.